



# Appels à projets INSA Strasbourg

## Juillet 2020

JUILLET 2020

#RECHERCHEINSA

### Appel à projets - Hybridation des formations de l'enseignement supérieur

La crise sanitaire actuelle et ses impacts sur la rentrée 2020 nécessitent de repenser l'intégralité des modes d'enseignement pour concourir à la réussite des étudiants, peu habitués à ces modalités de formation, et pour permettre le développement de nouvelles compétences pédagogiques numériques pour les enseignants. Qu'ils s'appuient sur un projet déjà soutenu dans le cadre du PIA ou non, il s'agira d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur pour réussir cette rentrée dans les meilleures conditions possibles et de soutenir financièrement le développement de cursus diplômant complet, à

partir de ressources pédagogiques mutualisées et modulaires.

[https://anr.fr/fr/detail/call/appele-a-projets-hybridation-des-  
formations-de-lenseignement-  
superieur/](https://anr.fr/fr/detail/call/appele-a-projets-hybridation-des-formations-de-lenseignement-superieur/)

### Appel à projets - Lauréats des Challenges IA - Vague 2

Dans le cadre du plan « Intelligence Artificielle (IA) » annoncé par le Président de la République, l'État souhaite soutenir le lancement de « Challenges IA » dans les quatre secteurs-clés identifiés comme prioritaires en matière d'intelligence artificielle : santé, transport-mobilité, environnement et défense-sécurité.

Les « Challenges IA » sont pilotés par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et opérés par Bpifrance.

Chaque « Challenge IA » identifie une entreprise porteuse d'une problématique applicative précise et disposant de jeux de données (désignée sous le terme « sponsor »).

Le présent appel à projets a pour objectif de sélectionner les lauréats des challenges retenus à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêts « sponsors – vague 2 ». Les réponses doivent être adressées sur l'extranet des projets innovants collaboratifs de Bpifrance au plus tard le 22 juillet 2020, à 12h00.

[https://www.bpifrance.fr/A-la-  
une/Appels-a-projets-  
concours/Appel-a-projets-  
Laureats-des-Challenges-IA-  
Vague-2-47669](https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Laureats-des-Challenges-IA-Vague-2-47669)

**Appel à Manifestation  
d'Intérêt : Capacity**

Cet AMI porte sur des capacités de production de produits thérapeutiques liés au COVID-19 et à ses conséquences.

La crise sanitaire a exacerbé les pénuries de certains médicaments, en particulier ceux utilisés dans les services de médecine intensive-réanimation accueillant les patients atteints de COVID-19.

Ces pénuries sont à la fois la conséquence d'une augmentation brutale de la demande touchant simultanément de nombreux pays mais également la résultante d'une chaîne de valeur des médicaments segmentée et mondialisée.

Dans ce contexte d'urgence, le Gouvernement a décidé d'aider les entreprises et leurs partenaires publics proposant des solutions thérapeutiques, à travers le financement de projets de Recherche et Développement.

Le Gouvernement souhaite aussi réduire la dépendance de l'Europe et de la France vis-à-vis des pays tiers, en accompagnant les investissements en faveur de la fabrication de produits de santé liés à la crise de COVID-19, et particulièrement la fabrication de médicaments ou de leurs principes actifs impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19.

Ces aides financeront le développement de nouvelles capacités de production ou l'adaptation des lignes vers plus de flexibilité pour faire monter en production très rapidement des solutions utiles au traitement.

Pour les molécules en développement, les projets d'investissement pourront porter sur la construction ou la mise à niveau d'infrastructures d'essai et de développement nécessaires pour mettre au point, tester et développer jusqu'au premier

déploiement industriel précédant la production en série des produits liés au Covid-19, avant celles de fabrication des produits.

Dans la chaîne de valeur, cet AMI concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19, qu'il s'agisse de produits innovants, ou bien des produits matures qui ont manqué lors de la gestion de crise COVID-19, de leurs principes actifs ou des matières premières nécessaires à leur fabrication s'il est démontré que ces dernières font peser un risque significatif sur la chaîne d'approvisionnement. Il s'adresse à toute personne morale se positionnant comme maître d'ouvrage, susceptible de supporter tout ou partie d'un investissement en France.

Les projets d'investissement peuvent se présenter sous la forme de créations de nouvelles unités de production, d'investissements sur des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles, le développement et la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants.

Les propositions de réponse sont attendues et évaluées au fil de l'eau jusqu'au 30 octobre 2020 sur le site :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-Manifestation-d-Interet-Capacity-49917>

*L'ensemble des AAP, dont certains ont vu leur date de clôture reportée, sont à retrouver sur :*

<https://www.gouvernement.fr/les-appels-a-projets-en-cours>

# LabCom



## Appel à Projets LabCom ANR 2020

Le programme Laboratoires Communs, « LabCom », de l'ANR, est un instrument de financement pluridisciplinaire qui vise à la création d'un partenariat structuré sur le long terme entre un laboratoire de recherche académique et une PME/ETI innovante. Pour l'édition 2020, il intègre comme priorité de renforcer la recherche partenariale en intelligence artificielle.

**Dépôt au fil de l'eau jusqu'au 15 décembre 2020.**

Pour plus d'infos :

<https://anr.fr/fr/detail/call/laboratoires-communs-organismes-de-recherche-publics-pme-eti-labcom-appel-a-propositions-edition-2020>

## Appel à Projets Seed Money 2020



© Leaf/Can Stock Photo

Le dispositif Seed Money consiste en un appel à projets annuel ouvert aux enseignants et chercheurs du Campus européen et doté à hauteur de 300 000 € par an, le financement maximum pour un projet étant de 60 000 €. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire qu'un projet prévoie un partenariat actif entre les enseignants et/ou chercheurs d'au moins deux universités membres d'Eucor – Le Campus européen et qu'au moins deux pays du Campus

européen soient impliqués. Il est aussi essentiel qu'aucune subvention – nationale ou internationale – n'ait déjà été accordée au projet.

Date limite de candidature le **28 septembre 2020 à 17h00**.

Pour plus d'infos : <https://www.eucor.uni.org/seed-money/demande-de-financement-seed-money/>



## AAP Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC)

L'appel à projets « PSPC » est un dispositif de soutien financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour vocation de sélectionner des projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité. Le 9e appel à projets est ouvert du 5 juin 2020 au 29 juin 2021 à 12h.

**Ce programme propose de soutenir de projets collaboratifs de recherche et développement structurants** visant notamment des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Les retombées économiques attendues des projets et de ces structurations de filières doivent concerner tous les partenaires industriels et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Leur réalisation peut comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché.

Pour plus d'information : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882>